

## SERVICE HABITAT

### HABITAT

### PROCEDURE DE DEMANDE DE LOGEMENT

**Vous pouvez enregistrer votre demande directement sur le guichet grand public  
[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)**

- 1- Remplir le **CERFA 14069\*5** accompagné des pièces complémentaires suivantes **photocopiées** (le service ne fait pas les photocopies).
  - La carte d'identité ou passeport en cours de validité et/ou du titre de séjour du demandeur ou du codemandeur en cours de validité.
  - Le dernier avis d'imposition de l'année en cours.
  - Pour les personnes hébergées, attestation de l'hébergeur.
  - Pour les personnes domiciliées, attestation de domiciliation.
- 2- Faire parvenir le **dossier complet** soit :
  - Directement dans la boîte aux lettres dédiée du service Habitat situé à l'adresse suivante : Rue du Soldat Bellon - Centre Olbia – 1<sup>er</sup> étage – 83400 HYERES
  - Par mail à l'adresse suivante : **[service.habitat@mairie-hyeres.com](mailto:service.habitat@mairie-hyeres.com)**
  - Par courrier à l'adresse suivante : Service HABITAT – Hôtel de Ville 12 Avenue Joseph Clotis BP 709 - 83412 HYERES CEDEX.
- 3- Dès réception du dossier complet, le guichet enregistreur procédera à l'enregistrement de votre demande sur le Système National d'Enregistrement.
- 4- L'attestation concernant votre numéro unique départemental garantira votre inscription en qualité de demandeur de logement social et vous sera envoyée directement par le Système National d'Enregistrement à l'adresse indiquée dans votre dossier.

*"Le présent courrier et les documents qui l'accompagnent comprennent des informations confidentielles, susceptibles d'être soumises à protection juridique, à l'intention du destinataire désigné. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné ou une autre personne autorisée par celui-ci, vous ne devez en aucun cas copier, transmettre ou utiliser le contenu. Si vous avez reçu des documents par erreur, nous vous remercions de nous en informer immédiatement, par télécopie, téléphone, ou e-mail".*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier par le Service Habitat de la Mairie d'Hyères. Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : Bailleurs sociaux - Handitoit - Action Logement - DDETS - UTS - Association En chemin - VAD - CCAS - Cabinet du maire - Métropole Toulon Provence Méditerranée.*

*Les données sont conservées en fonction des principales durées d'utilité administratives (DUA) applicables au service Habitat. Si tel n'est pas le cas, elles seront précisées au moment de la collecte des informations et tiendront compte des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.*

*Seules les données nécessaires au traitement vous seront demandées et conservées pendant la validité de votre demande de logement social et selon la réglementation et le contrôle de l'Etat sur les archives publiques. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et élargie par Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne dispose de droits sur ses données personnelles, dont notamment le droit d'accès (art.15), de rectification (art.16), de suppression sous certaines conditions (art.17), de limitation (art.18), de portabilité (art.20), d'opposition (art.21), de ne pas faire l'objet d'une prise de décision automatisée (art.22), du droit de définir des directives post-mortem(art.85 de la L.I.L.) et du droit de retirer son consentement. Pour les faire valoir, vous pouvez vous adresser à la Cheffe du service Habitat : [service.habitat@mairie-hyeres.com](mailto:service.habitat@mairie-hyeres.com) avec copie au délégué à la protection des données : [dpo@mairie-hyeres.com](mailto:dpo@mairie-hyeres.com), soit par courrier au délégué à la protection des données, 12 avenue Joseph Clotis BP709 83412 Hyères Cedex. En cas de réclamation non résolue dans les délais légaux, une démarche auprès de la CNIL peut être entamée sur le site Internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Vous pouvez également consulter le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour obtenir plus d'informations sur vos droits.*

**Dans le cas où vous vous opposeriez au traitement des données vous concernant, votre dossier ne sera pas instruit par le service.**